

PLAN DE GESTION ANNUEL 2026-2027

Le Plan de gestion annuel 2026-2027 définit les principales priorités, les défis et les initiatives qui guideront le Collège Dawson tout au long d'une année marquée par une transition à la direction, d'importants travaux d'aménagement des infrastructures, des contraintes financières persistantes et l'évolution des réalités pédagogiques et technologiques.

Au cours de l'année à venir, le Collège se concentrera sur la mise en œuvre des grandes priorités institutionnelles tout en maintenant son engagement en faveur de l'excellence pédagogique, de la réussite étudiante, du bien-être du personnel et d'une gestion rigoureuse des ressources publiques.

Ce plan reflète à la fois les responsabilités spécifiques et les efforts collectifs nécessaires à la réalisation de la mission du Collège. Bien que chaque direction ait défini des objectifs conformes à son mandat, les thèmes les plus marquants qui ressortent de ce plan sont la collaboration, l'adaptabilité, la croissance responsable et la résilience institutionnelle.

Plusieurs priorités dépassent les frontières organisationnelles et nécessiteront une action coordonnée tout au long de l'année :

Durabilité financière

Les contraintes financières constituent toujours une caractéristique déterminante de l'environnement opérationnel. Chaque direction contribuera à identifier des gains d'efficacité, à prioriser les investissements et à adapter les activités afin de garantir la durabilité financière du Collège tout en continuant à fournir des services de haute qualité.

Innovation et utilisation responsable de la technologie

L'émergence de l'intelligence artificielle générative s'accompagne d'opportunités et de risques importants. Le Collège continuera à explorer des utilisations innovantes de cette technologie tout en veillant à une gouvernance appropriée, à la confidentialité et à la sécurité des informations.

Recrutement étudiant

Face à l'évolution de la démographie, du cadre réglementaire et des attentes des étudiant.e.s, plusieurs directions collaboreront à l'élaboration de stratégies visant à réaffirmer la mission éducative distinctive du Collège Dawson afin de renforcer les efforts de recrutement étudiant.

Développement et aménagement des espaces

Alors que nous approchons de la conclusion des négociations relatives à un bail à long terme pour des locaux supplémentaires, le Collège va entrer dans une phase cruciale de planification et de mise en œuvre de ce qui constitue son projet d'infrastructure le plus important de ces dernières décennies.

La Direction académique, le Service des Ressources matérielles, le Service des Finances et les Services aux étudiants travailleront en étroite collaboration afin de concevoir de nouveaux environnements d'apprentissage, d'accompagner l'accueil des futur.e.s étudiant.e.s et de préparer la réaffectation des espaces libérés au sein du campus principal.

Modernisation des politiques et gouvernance

Le Service des Ressources humaines, les Services aux étudiants, le Service des Communications et des Affaires corporatives, ainsi que des Technologies et Systèmes d'information contribueront à une série de révisions des politiques, d'initiatives en matière de gouvernance et d'activités liées à la conformité, visant à garantir que les pratiques de l'établissement demeurent actuelles, efficaces et conformes aux exigences législatives.

Transition au sein de la direction

L'arrivée d'un nouveau Directeur général en août 2026 marque une transition importante pour l'établissement. Au sein de l'ensemble du Collège, les Directeur.trice.s et leurs équipes accompagneront l'intégration du nouveau dirigeant tout en assurant la continuité des services, du processus décisionnel et de la dynamique stratégique.

Le Directeur général, en collaboration avec la Direction académique et les autres Directeur.trice.s, continuera à évaluer les besoins de l'établissement et à prioriser les investissements qui soutiennent :

- la santé et la sécurité ;
- la mise en œuvre de la mission académique ;
- le bien-être de la communauté ;
- la préservation des actifs ;

- le renouvellement technologique ; et
- l'efficacité opérationnelle.

En 2026-27 :

- **La priorité sera accordée aux initiatives qui permettent de préserver la qualité de l'environnement éducatif tout en veillant à ce que les dépenses restent conformes aux attentes du ministère et aux moyens financiers disponibles.**

DIRECTION ACADÉMIQUE

Les objectifs de la Direction académique pour l'année 2026-2027 s'articulent autour d'actions visant à renforcer les aspects clés de la mission académique du Collège, dans un contexte de profonde mutation institutionnelle.

Recrutement

Des transformations importantes continuent de redéfinir le milieu de l'enseignement supérieur, notamment la mise en œuvre de la Charte révisée de la langue française et l'impact croissant de l'intelligence artificielle générative.

Plus que jamais, le Collège doit articuler clairement ses valeurs académiques et démontrer comment la diversité des possibilités d'apprentissage offertes par Le Collège Dawson permet d'atteindre les objectifs du profil du diplômé, préparant ainsi les apprenants à saisir les opportunités et à relever les défis de la société québécoise et d'un monde de plus en plus complexe.

La Direction académique dirigera l'élaboration d'une stratégie de recrutement en collaboration avec les Services aux étudiants, ainsi qu'avec le Service des Communications et des Affaires corporatives.

Plusieurs programmes ont connu une baisse du nombre de demandes d'inscription ou des difficultés à pourvoir les places disponibles lors du premier cycle d'admissions.

La Direction académique soutiendra les initiatives visant à accroître le recrutement dans les programmes qui ont connu des baisses significatives ces dernières années ou qui risquent de ne pas pourvoir les places disponibles.

L'ouverture des nouveaux locaux en 2028 sera également l'occasion de mettre en valeur la longue tradition d'innovation du Collège Dawson.

Réorganisation de la Formation continue

À la suite de la restructuration de la Formation continue et des Services communautaires, la Direction académique mettra en place de nouveaux processus opérationnels et définira de nouvelles responsabilités afin de favoriser l'intégration réussie des activités de Formation continue à l'échelle de l'établissement.

La Direction académique mettra en place des structures opérationnelles et des processus collaboratifs visant à soutenir l'intégration des activités de Formation continue au sein des différents secteurs, tout en jetant les bases d'une vision commune à long terme.

Planification du nouvel espace

La Direction académique collaborera avec le Service des Ressources matérielles et les membres du corps enseignant afin de planifier et de concevoir les locaux nouvellement acquis destinés à l'enseignement, en menant à bien les consultations et en présentant les plans d'aménagement approuvés.

Après avoir obtenu un bail de vingt ans pour ces locaux, le Collège Dawson entreprendra une planification détaillée afin de préparer les nouveaux espaces en vue de leur mise en service à l'automne 2028.

Une fois le contrat de location à long terme confirmé, les programmes et départements concernés procéderont à la finalisation des plans détaillés, qui tiendront compte à la fois des exigences opérationnelles et pédagogiques, tout en favorisant un environnement cohésif propice à l'esprit communautaire, à l'engagement et aux liens entre les étudiant.e.s.

Doublant pratiquement la superficie louée actuellement occupée par le Collège, ces nouveaux locaux permettront de regrouper les programmes de technologie médicale et de services sociaux au sein d'un environnement spécialement conçu, favorisant ainsi les possibilités de formation interprofessionnelle et d'innovation.

Parallèlement au déménagement de ces programmes, la planification de l'utilisation future des locaux libérés sur le campus principal sera également lancée, en accordant une attention particulière aux zones où un déficit d'espace important persiste.

La Direction académique dirigera ce secteur en collaborant avec le Directeur général, le Service des Ressources matérielles et les Services aux étudiants afin de concevoir les nouveaux locaux loués et de planifier la reconversion des espaces libérés sur le campus principal.

Politique d'évaluation étudiante

La Direction académique élaborera un plan de communication et de mise en œuvre afin d'accompagner le déploiement de la Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages révisée.

Une version révisée de cette politique fera l'objet d'une vaste consultation au cours de l'automne 2026.

À l'issue de cette consultation, la rétroaction sera analysée et prise en compte avant le lancement d'une campagne de communication à grande échelle au cours de l'hiver 2027. Les parties prenantes impliquées dans l'évaluation des apprentissages se prépareront ensuite à la mise en œuvre, qui débutera à l'automne 2027.

Au cours de l'année scolaire 2026-2027, la Direction académique :

- **dirigera l'élaboration d'une stratégie de recrutement visant à augmenter le nombre de demandes d'inscription ;**
- **mettra en place des structures et des processus à court terme pour la Formation continue, tout en développant une vision à long terme ;**
- **dirigera la division académique dans la planification des locaux loués et du campus principal ; et**
- **prendra les mesures nécessaires pour finaliser et mettre en œuvre la nouvelle Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages pour l'automne 2027.**

RESSOURCES MATÉRIELLES

Le Service des Ressources matérielles se concentrera sur la planification et la mise en œuvre des grands projets d'infrastructure, ainsi que sur la gestion stratégique du patrimoine immobilier du Collège Dawson.

Mise en œuvre du projet d'espaces loués

Le Collège négocie actuellement un bail à long terme pour des locaux supplémentaires. Leur occupation est prévue pour juillet 2028.

La gestion du projet dans le respect du cadre financier approuvé par le ministère, tout en garantissant sa réalisation dans les délais fixés, constituera une priorité institutionnelle majeure.

Le Service des Ressources matérielles, en collaboration avec le Directeur général, supervisera la planification, la conception et la mise en œuvre du projet de rénovation. Cela impliquera notamment de consulter les services concernés et les parties prenantes lors de l'identification et de la priorisation des projets ainsi que de la définition de leur portée, et d'assurer la coordination avec les professionnel.le.s externes, les entrepreneur.e.s et les autorités publiques afin de garantir la livraison d'espaces fonctionnels, conformes et prêts à être mis en service dans les délais approuvés.

Le Service des Finances apportera son soutien au projet par le biais du suivi budgétaire, de l'établissement de rapports et du respect des exigences en matière de financement.

Optimisation du budget d'investissement

Les contraintes budgétaires continuent d'affecter la capacité du Collège à mener à bien des projets de rénovation et à acquérir du matériel.

Le Directeur général, en collaboration avec le Service des Ressources matérielles et les autres secteurs, continuera à établir rigoureusement les priorités en matière d'investissements d'équipement.

Au cours de l'année scolaire 2026-2027, le Service des Ressources matérielles mettra l'accent sur :

- la résorption du déficit d'entretien des biens immobiliers ;
- la prise en charge des besoins liés aux programmes académiques ;
- l'optimisation de l'utilisation des espaces ; et
- l'amélioration de la fonctionnalité des installations existantes.

FINANCES

Le Service des Finances continuera à soutenir la pérennité de l'établissement grâce à une gestion financière prudente, une conformité rigoureuse, une communication transparente et l'amélioration continue des processus administratifs.

Compressions budgétaires

Pour la deuxième année consécutive, le Collège Dawson évolue dans un contexte financier difficile.

Alors que le budget opérationnel de l'ensemble du réseau des cégeps a augmenté d'environ 175 millions de dollars, soit 5,8 %, une grande partie de cette augmentation a été consacrée à la croissance des effectifs dans d'autres établissements du réseau et aux hausses salariales négociées dans le cadre des conventions collectives. En raison des plafonds d'inscription imposés aux cégeps anglophones, le Collège Dawson a bénéficié d'une augmentation de son financement de fonctionnement d'environ 4 %, un montant largement absorbé par les rémunérations et les dépenses non discrétionnaires.

À la suite d'examens approfondis des dépenses, des réductions ont été mises en œuvre tant au niveau des budgets salariaux que non salariale. Le Conseil d'administration a approuvé un budget de fonctionnement pour 2026-2027 qui prévoit un déficit de 1,7 million de dollars, financé par les excédents d'exploitation accumulés. Bien qu'inférieur au déficit de 2,7 millions de dollars prévu pour 2025-2026, ce déficit structurel continue de représenter un défi financier pour l'établissement.

En conséquence :

- Le Directeur général et les Directeur.trice.s continueront à suivre l'impact des contraintes budgétaires sur les services et les opérations, et à s'adapter selon les besoins tout au long de l'année ;
- Chaque direction identifiera les possibilités d'améliorer l'efficacité et de rationaliser les processus, tout en maintenant la qualité des services et en soutenant les priorités institutionnelles ; et,
- Le Service des Finances fournira des rapports et des analyses en temps opportun afin de faciliter une prise de décision éclairée tout au long de l'année.

Restrictions en matière de budget d'investissement

Depuis 2024, les cégeps publics sont soumis à d'importantes restrictions budgétaires en matière d'investissements, qui affectent les projets de rénovation, les achats d'équipements et les investissements dans les infrastructures.

Bien que les cégeps aient été informés en mai 2026 qu'un financement supplémentaire avait été accordé, les ressources disponibles restent inférieures aux niveaux d'avant 2024.

Transformation numérique et amélioration des processus

Le Service des Finances continuera à identifier les opportunités d'améliorer l'efficacité et de renforcer les contrôles internes.

Grâce à sa participation au *Comité des développements informatiques* mis en place par la *Commission des affaires matérielles et financières* (CAMAF), le Collège Dawson continuera à collaborer avec ses collègues de l'ensemble du réseau des établissements d'enseignement supérieur afin d'identifier et de prioriser les améliorations à apporter aux systèmes d'information.

La Division des rapports financiers travaillera avec les partenaires du réseau pour veiller à ce que les besoins en matière de développement soient prioritaires et que les améliorations nécessaires au système *Clara* soient mises en œuvre.

Nouveau bail

L'une des principales priorités du Service des Finances pour la période 2026-2027 consistera à cerner et à intégrer les répercussions financières liées aux nouveaux locaux loués.

Le Service des Finances veillera à ce que les obligations contractuelles liées aux nouveaux locaux loués soient correctement évaluées et consignées tant dans les états financiers annuels que dans les rapports ministériels requis.

La mise en œuvre du projet nécessitera des modifications au sein de *Clara*, afin de refléter la structure de financement associée au nouveau bail.

Le travail prévu au cours de l'année comprendra :

- préparation de nouveaux accords de crédit à court terme par le biais de SQL ;
- adaptation des structures comptables ;
- automatisation des opérations liées aux aménagements locatifs ;
- comptabilisation des produits différés ;
- comptabilisation de la dette à long terme ; et
- processus d'amortissement.

Bail actuel

Le traitement comptable révisé des aménagements locatifs a été mis en œuvre au cours de l'exercice 2025-2026. Bien que le nouveau cadre soit désormais opérationnel, plusieurs processus continuent de nécessiter une intervention manuelle.

Le Service des Finances veillera à ce que les opérations relatives aux aménagements locatifs continuent d'être enregistrées avec exactitude et à ce que les dépenses engagées par le bailleur restent conformes au contrat de bail en vigueur.

Au cours de l'exercice 2026-2027, le Service des Finances s'attachera à :

- **fournir des rapports et des analyses en temps opportun afin de faciliter une prise de décision éclairée tout au long de l'année ;**
- **veiller à ce que les obligations contractuelles liées aux nouveaux locaux loués soient correctement évaluées et consignées tant dans les états financiers annuels que dans les rapports ministériels requis ; et,**
- **collaborer avec les partenaires du réseau afin de garantir que les besoins en matière de développement des systèmes financiers soient considérés comme prioritaires et que les améliorations nécessaires soient mises en œuvre.**

RESSOURCES HUMAINES

Le Service des Ressources humaines mettra l'accent à la fois sur le développement des collaborateur.trice.s et sur la modernisation des politiques.

Révision du processus d'évaluation de la croissance et du développement

La rétroaction continue et constructive sur les performances du personnel constitue un aspect important des responsabilités de la direction. Le Service des Ressources humaines, en concertation avec l'équipe de direction, va réviser, formaliser et mettre en œuvre le processus d'évaluation de la progression et du développement, en le transférant vers une plateforme en ligne. L'objectif est de renforcer la communication entre les gestionnaires et le personnel et de soutenir le développement professionnel de ces dernier.ère.s.

Révision des règlements et des politiques en matière des ressources humaines

Afin de garantir le respect constant de la législation du travail en vigueur, des exigences réglementaires et des meilleures pratiques, le Service des Ressources humaines procédera à la révision des règlements et politiques du Collège en matière de ressources humaines, en collaboration avec le/la Directeur.trice adjoint.e des Affaires corporatives et juridiques et en concertation avec les directeur.trice.s.

Grâce à cette révision et à cette mise à jour, le Service des Ressources humaines favorisera un environnement de travail transparent et conforme à la législation, tout en veillant à ce que les pratiques internes restent en adéquation avec l'évolution des besoins opérationnels du Collège.

Au cours de l'exercice 2026-2027, les priorités du Service des Ressources humaines porteront sur :

- **la révision et la mise en œuvre du processus d'évaluation de la croissance et du développement ; et,**
- **la révision des règlements et des politiques relatifs aux ressources humaines.**

COMMUNICATIONS ET AFFAIRES CORPORATIVES

Dans un contexte de restrictions budgétaires et de baisse du nombre de demandes d'inscription, les efforts de communication du Collège se concentreront sur des activités visant à renforcer la stabilité financière de l'établissement et à favoriser le bien-être de l'ensemble du personnel et des étudiant.e.s.

Cette année, le Service des Affaires corporatives aura pour priorités d'élaborer et d'améliorer les cadres de gouvernance relatifs à la Loi n° 9 (Laïcité) et à la Loi n° 25 (Vie privée), ainsi que l'utilisation responsable de l'intelligence artificielle générative par le personnel du Collège.

Recrutement des étudiant.e.s

Plusieurs programmes de jour n'ayant pas atteint leur effectif maximal lors de la première série d'inscriptions et le secteur de la Formation continue du Collège affichant des chiffres à la baisse, le Service des Communications apportera son soutien à une refonte et à un renforcement des messages clés et de la stratégie marketing du Collège.

En collaboration avec la Direction académique et les Services aux étudiants, diverses approches seront envisagées, notamment un investissement accru dans le soutien marketing externe et des activités de recrutement tout au long de l'année, en dehors de la période habituelle des journées portes ouvertes.

De plus, les activités de marketing relatives à la Formation continue, qui fonctionnaient jusqu'à présent comme un service distinct, seront désormais intégrées au sein du service central de communication du Collège. Cette transition permettra de rationaliser l'image de marque et les messages, ainsi que d'optimiser les ressources sur l'ensemble des canaux de communication du Collège.

L'annonce prochaine de la location de nouveaux locaux permettra au Collège de promouvoir ses programmes médicaux de trois ans et leur contribution au personnel de santé québécois, ainsi que d'offrir un environnement d'apprentissage globalement amélioré grâce à la libération d'espace sur le campus principal.

Relations avec les parties prenantes et les médias

Dans la perspective des élections provinciales d'octobre 2026, le Collège doit s'efforcer de défendre et de faire connaître sa position, par le biais de réunions en présentiel et d'actions de communication auprès des médias, sur diverses questions de politique publique. Parmi celles-ci figurent l'application proposée de la Loi 101 aux cégeps, les dérogations accordées aux étudiant.e.s autochtones en vertu de la Loi 14, ainsi que l'assouplissement de l'application par le gouvernement du plafond d'inscription imposé aux établissements anglophones.

Bien-être et fierté institutionnelle

Dans un contexte de restrictions budgétaires, le bien-être du personnel et des étudiant.e.s doit rester une priorité absolue. Le Service des Communications veillera à ce que les actions menées par l'établissement en matière de communication et de gestion d'événements continuent de célébrer la résilience et les réussites de notre communauté, tout en perpétuant les traditions importantes. De plus, en collaboration avec le Service des Ressources matérielles, des possibilités seront envisagées pour mettre en valeur la réussite étudiante et renforcer la mission et les valeurs de l'établissement au sein même de ses locaux.

Philanthropie

Avec l'arrivée d'un.e nouveau.elle Directeur.trice exécutif.ve de la Fondation Dawson prévue en septembre 2026, le Service des Communications veillera à ce que le processus d'intégration se déroule sans heurts et apportera son soutien en matière d'événements et de promotion chaque fois que la Fondation en aura besoin afin d'atteindre ses objectifs de collecte de fonds.

Affaires corporatives

Le Bureau des Affaires corporatives apportera son soutien à l'élaboration d'un cadre de gouvernance et de processus internes visant à mettre en œuvre la nouvelle *Loi sur le renforcement de la laïcité au Québec*, communément appelée « Loi n° 9 », qui a été adoptée le 2 avril 2026. Un nouveau cadre de gouvernance pour l'utilisation responsable de l'IA générative sera également élaboré en collaboration avec TSI.

Par ailleurs, le Service des Affaires corporatives, en collaboration avec la Direction académique et le Service des TSI, élaborera des règles de gouvernance relatives à la protection des renseignements personnels dans l'ensemble des systèmes d'information et des pratiques du Collège. Cela permettra d'assurer la cohérence des pratiques et la conformité à la Loi n° 25 du Québec, adoptée en 2022, qui régit la protection des renseignements personnels.

Enfin, le bureau fournira des orientations au nouveau comité de gouvernance, composé de membres du Conseil d'administration, afin de rationaliser les processus du Conseil concernant l'application des Règlements, les déclarations de conflits d'intérêts ainsi que l'ensemble des pratiques et procédures du Conseil.

Au cours de l'exercice 2026-2027, le Service des Communications et des Affaires corporatives s'attachera à :

- **améliorer et moderniser les pratiques de recrutement au sein du Collège ;**
- **faire progresser les objectifs du Collège en matière de politiques publiques ;**
- **soutenir les efforts visant à renforcer le bien-être au sein du Collège ; et**
- **faire progresser les cadres de gouvernance du Collège en matière d'intelligence artificielle, de protection de la vie privée et de laïcité.**

LES SERVICES AUX ÉTUDIANTS

Les Services aux étudiant continuera à renforcer l'accompagnement des étudiant.e.s, la vie sur le campus, l'élaboration des politiques et l'engagement étudiant.

Révision et modernisation des politiques

Au cours de l'année à venir, les Services aux étudiants collaborera avec les Ressources humaines et d'autres parties prenantes au sein de l'établissement afin de réexaminer et de mettre à jour plusieurs politiques institutionnelles.

Parmi celles-ci, on peut citer :

- Politique en matière de collecte de fonds ;
- Politique d'accessibilité ;
- Politique relative aux violences sexuelles ; et
- Politique relative au code de conduite.

Accord de protocole relatif à l'Association étudiante du Collège Dawson

L'accord-cadre entre le Collège et l'Association étudiante du Collège Dawson doit arriver à échéance au cours de l'année à venir.

Les Services aux étudiants collaborera avec l'Association étudiante du Collège Dawson afin de finaliser un accord-cadre renouvelé.

Bureau des étudiants de première année

Le Bureau des étudiants de première année constitue un point central où les nouveaux.elles étudiant.e.s peuvent obtenir des informations et bénéficier d'un accompagnement, notamment de services psychosociaux directs.

Les changements prévus pour l'année à venir, tant sur le plan des locaux que des effectifs, offrent l'occasion d'améliorer l'efficacité de ce service essentiel. Les Services aux étudiants collaborera avec le/la Directeur.trice adjoint.e et le personnel du Bureau des étudiants de première année afin d'améliorer les services proposés aux nouveaux.elles étudiant.e.s.

Vie sur le campus et participation étudiante

Suite à la fermeture de la librairie, les étudiant.e.s n'ont plus accès à un lieu dédié à l'achat de fournitures scolaires d'urgence et d'articles à marque du Collège Dawson. Des membres de la communauté du Collège ont fait part de leurs préoccupations à ce sujet.

Les Services aux étudiants va étudier les différentes options permettant de mettre en place un système durable grâce auquel les étudiant.e.s pourront acheter des fournitures scolaires d'urgence et des vêtements à marque Collège Dawson.

Au cours de l'année scolaire 2026-2027, les Services aux étudiants mettront l'accent sur :

- **la révision des politiques ayant un impact direct sur la communauté du Collège Dawson ;**
- **la rationalisation des services à l'échelle du secteur afin de répondre aux besoins des étudiant.e.s ; et,**
- **la mise en place d'un espace sur le campus permettant aux membres de la communauté d'acheter des vêtements des marques du Collège Dawson et de fournir des fournitures scolaires de base aux étudiant.e.s.**

TECHNOLOGIES ET SYSTÈMES D'INFORMATION

Le Service « Technologies et systèmes d'information » continuera à soutenir l'innovation, la sécurité de l'information et l'utilisation responsable des technologies au sein de l'établissement.

Gouvernance de l'intelligence artificielle générative

L'intelligence artificielle générative est susceptible de constituer un moteur important d'innovation et d'amélioration des pratiques professionnelles et administratives. Elle pose toutefois des défis majeurs en matière de sécurité de l'information, de vie privée et de protection des données. Le *Ministère de la Cybersécurité et du Numérique* (MCN) a publié des lignes directrices concernant l'utilisation de l'intelligence artificielle générative au sein des organismes publics.

Au cours de l'exercice 2026-2027, le Service des Technologies et Systèmes d'information, en collaboration avec le Service des Affaires Corporatives et juridiques et le Service de l'Assurance qualité et de la Planification, s'emploiera à :

- **mettre en place une gouvernance et des lignes directrices afin de répondre aux exigences du MCN concernant l'utilisation responsable de l'intelligence artificielle générative par le personnel du Collège.**